
Programme de Formation

Devenir référent biosécurité en élevage porcin (distanciel)

Organisation

Durée : 5 heures

Mode d'organisation : À distance

Accessibilité :

Pour toute personne en situation de handicap, nous contacter afin que nous puissions étudier, ensemble, les possibilités d'aménagement.

Référente handicap du Cfma : Cécile LEYRIT

cecile.leyrit@cfma.school

Nombre de participants : Groupe de 4 à 10 personnes.



Matériel et équipements nécessaires

- Connexion internet. Les classes virtuelles peuvent être suivies à partir d'un ordinateur, d'une tablette ou d'un smartphone.
- L'apprenant se connecte à son espace pour accéder à la visioconférence **15 minutes avant le début de la session.**
- **Prévoir votre plan de biosécurité si vous en avez déjà un, ou si vous avez des modifications à apporter, votre google maps ou plan de masse (A3 ou A4 de votre exploitation) , stylos, marqueurs et feutre de couleurs.**
- Vous trouverez l'ensemble des documents nécessaires à la formation dans votre espace (aller sur la session puis onglet "documents partagés")

Contexte

Dans le contexte de la prévention des dangers sanitaires réglementés (Peste Porcine Africaine notamment), les autorités françaises ont publié un arrêté ministériel imposant la mise en place d'un plan de biosécurité à l'échelle de l'exploitation et le respect des bonnes pratiques d'hygiène.

Contenu pédagogique





Objectifs pédagogiques

Objectifs généraux :

Devenir référent biosécurité en élevage de porc,
Réaliser et/ou mettre à jour son plan de biosécurité selon les exigences réglementaires de l'arrêté ministériel d'octobre 2018,
Améliorer ses pratiques de gestion de la biosécurité.

Objectifs pédagogiques :

Développer ses connaissances sur le virus de la fièvre porcine africaine et son épidémiologie,
Connaître les points sensibles de l'élevage par une analyse des risques et les actions à mettre en place pour se protéger et répondre aux exigences de l'arrêté ministériel du 16 octobre 2018.

Être en mesure de concevoir un plan de biosécurité adapté à son élevage, savoir le mettre à jour, le faire appliquer par le personnel et les visiteurs de l'élevage et savoir le présenter en cas de contrôle,



Programme détaillé de la formation

Connaissances de bases sur la fièvre porcine africaine : les caractéristiques du virus, ses signes cliniques et comment le reconnaître en élevage,

Point épidémiologique sur la maladie : les vecteurs de transmission et sa propagation en Europe et dans le monde,

Rappel sur les contenus de l'arrêté ministériel biosécurité d'octobre 2018,

Points clés de biosécurité générale (sas, quais, réception d'animaux, réception d'aliment, réception de matériels et produits, quarantaine, zone d'équarrissage,...),

Gestion des flux de véhicules-animaux-personnes, délimitation des zones réglementaires (zone d'élevage-zone professionnelle-zone publique),

Revue et construction des documents du plan biosécurité,

Présentation et exemples des mesures d'hygiène telles que plan de nettoyage/désinfection et plan de dératisation.



Public concerné par la formation

Tout exploitant ou salarié agricole souhaitant devenir référent biosécurité et améliorer ses pratiques de gestion de la biosécurité.



Prérequis nécessaires pour participer à la formation

Expérience en élevage porcin.



Lieux et dates de formation

Consultable sur notre site : <https://www.cfma.school/>



Modalités d'accès à la formation

Admission sur inscription auprès du CFMA : contact@cfma.school

Délai d'inscription :

jusqu'à 2 jours avant la session.

Délais suivant les disponibilités de la planification à l'année.



Moyens d'encadrement

Formatrice : Estelle VANBERGUE, Conseillère technique en charge de la biosécurité de Cooperl
Groupement d'Éleveurs.



Moyens pédagogiques et techniques

- Apports théoriques (Support powerpoint) avec échanges et participation active,
- Remise d'un guide des bonnes pratiques aux participants.



Modalités de suivi pédagogique

Classe virtuelle : formation synchrone à distance en visioconférence avec l'ensemble des apprenants et un formateur. Méthodes pédagogiques utilisées : expositive, interrogative et active. Les classes virtuelles sont enregistrées et accessibles ensuite en replay via l'espace de l'apprenant.



Modalités d'évaluation et de suivi

Evaluations diagnostique et formative : Tests de positionnement et questionnaires de connaissances. Questionnaire de satisfaction.



Livrables à l'issue de la formation

Replay de chaque classe virtuelle.

Un dossier en format numérique est partagé à chaque participant avec les documents utiles ainsi que plusieurs autres exemples de fiches techniques, d'affiches de sas, de signalétique élevage et les questionnaires d'évaluation de la biosécurité « porc protec » par atelier.



Formalisation à l'issue de la formation

Certificat de réalisation

Attestation de fin de formation remise à l'apprenant



Coût de la formation

Prix public: 125,00 € HT/pers

Pour tout devis personnalisé au format intra : Tarif sur demande, nous consulter.



Indicateurs de performance (Moyenne des 12 derniers mois)

(Période de référence du 1er janvier au 31 décembre 2023)

Taux de réussite : 100%

Taux calculé sur la base du nombre total de personnes formées aux techniques en élevage porcin.

Taux de satisfaction : 9,2 / 10

Moyenne des notes attribuées par les stagiaires ayant suivi la formation.

7 apprenants formés.

49 heures de formation.

Les conditions générales de vente sont consultables sur notre site internet et adressées sur demande.

www.cfma.school